

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 3

MONTREAL, 29 FEVRIER 1896

No. 78

SOMMAIRE :

Une deuxième du Père Lacombe, *Sic.*—Entendons-nous, *Canadien.*—La loi contre la fabrication illicite des liqueurs, *Un libre-penseur converti.*—La pensée libre, *Achille Steens.*—La semaine grasse en Russie, *Vera Vend.*—Qui? *Sam.*—Un homme Modeste, *Alphonse Allais.*—Le secret de la confession.—La situation politique.—Le théâtre français.—Feuilleton du RÉVEIL : Rome, par *Emile Zola.*

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boite 2184,

Montréal

UNE DEUXIÈME DU PÈRE LACOMBE

Un malheur en attire un autre ; une lettre stupide en attire une autre, encore stupide.

Avant de l'examiner, à la loupe du bon sens, disons de suite qu'elle a été adressée à la *Minerve*, au lieu d'être adressée à M. Laurier, et que ce dernier y a répondu de suite pour mettre le saint Père à sa place et lui dire, en termes polis, qu'il était encore une fois dans les patates.

Certains journaux à *bons principes* ont trouvé que nous ne mettions pas de gants pour manier les lettres des révérends Pères ; c'est vrai. La raison, la voici : nous voulons être compris de ces messieurs et nous empruntons leur langage.

De quelle façon le Père Lacombe traite-t-il M. Laurier, dans sa dernière lettre ? Ne va-t-il pas jusqu'à dire que Laurier n'est pas un *gentilhomme* ? Nous n'en n'avons jamais dit autant du Père Lacombe ; et pourtant que n'aurions-nous pas le droit de dire d'un homme qui accuse un autre de manquer de savoir-vivre et de savoir-faire, et cela publiquement, dans un journal, avant de s'assurer si son accusation est bien fondée, et qui se fait donner le démenti, le lendemain même, sur la question de fait, qui était si facile à contrôler ?